

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 51 (1922)
Heft: 1

Artikel: N'exagérons rien
Autor: Bossel, Th.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous n'oublierons pas de si tôt les traditions de mutuelle courtoisie qui donnaient à nos délibérations tant de charme et d'autorité.

Aux deux champions d'une cause qui nous est chère, nous réitérons nos sentiments de profonde gratitude.

POUR LE COMITÉ RESTANT :

Ph. DESSARZIN, *secrétaire*.



N'exagérons rien

L'exagération a fait plus de victimes qu'on ne le pense. Elle a déjà tué bien des énergies, brisé des enthousiasmes pourtant sincères, assombri beaucoup de caractères. C'est si facile d'exagérer et c'est faute si commune ! On exagère dans tous les domaines : dans celui de la culpabilité, pour aggraver les fautes ou pour les diminuer ; dans celui des punitions : tantôt, c'est une sévérité outrée, tantôt une mollesse et une largeur d'esprit détestables. Tel pense impressionner par de gros mots, bien sonores, ou par le régime de la terreur. Tel autre tombe dans l'excès contraire et pratique une mielleuse douceur plus énervante qu'éducative. Les uns et les autres se trompent et oublient ce proverbe populaire : « Le trop et le trop peu gâtent tous les jeux. » D'autres fois, on exagère ses droits. Parce que l'autorité a été donnée, on se permet d'inquisitionner partout, au mépris même de la délicatesse, de pénétrer dans le for intérieur, de multiplier les ordres et, par le fait même, d'augmenter les occasions de désobéissance ; on commande jusque dans les menus détails, sans s'apercevoir que l'on tue la personnalité de son inférieur, qu'on l'exaspère, qu'on paralyse son esprit d'initiative ; on oublie que l'éducateur doit seconder la nature et la laisser se développer librement. Transplantez le fils des montagnes sous d'autres cieux ; il s'acclimatera très bien même d'un ciel de Sicile, mais il gardera jusque dans son extérieur quelque chose de l'âpreté de son pays natal. Ainsi en est-il de l'être moral ; il peut s'améliorer, mais on n'en fera pas mourir le caractère primitif. Une âme née impulsive le restera, tout comme un tempérament actif conservera son énergie native ; une nature riche deviendra ou un vaillant du devoir ou un audacieux du mal.

Que d'exagérations aussi dans le domaine de la surveillance ! On veut mettre fin à toute dérogation à la loi ; on espère lasser les coupables par une poursuite de tous les instants ; on s'embusque un peu partout, on est constamment aux aguets ; vains efforts, qui causent plus de mal que de bien. Pour être efficace, la surveillance doit être franche et loyale. L'essentiel n'est pas de *trouver* l'enfant en faute, mais d'*empêcher* la faute. Il faut, avant tout, éclairer l'enfant sur ses

devoirs, lui faire d'abord connaître tous les points du règlement et de la morale chrétienne ; on prévient ainsi bien des chutes. Avant d'être des cerbères fiers et arrogants, réjouis seulement de la découverte d'une désobéissance, soyons des porte-lumières qui éclairent les consciences. Combien de fautes commises par ignorance ne devraient avoir pour toute punition qu'une instruction très claire sur la loi enfreinte ! La raison, la prudence, le bon sens, joints à beaucoup de bonté corrigeraient souvent beaucoup mieux que ces paroles et ces éclats de voix indignes d'un éducateur.

On exagère même les dangers ; la prudence devient alors une sottise pruderie, plus funeste qu'on ne saurait le croire. L'enfant, être doué de raison, voyant l'exagération de ses supérieurs, se moque de leurs conseils, et s'en va, riant de leurs alarmes, jusqu'à ce qu'une chute l'arrête dans son inconscience. L'expérience le rendra prudent, tandis qu'un avertissement clair et sensé aurait prévenu la faute. Certes, le monde borde ses précipices de fleurs et le gouffre est d'autant plus redoutable qu'il est dissimulé aux yeux des innocents. Mais, pourquoi laisser l'enfant grandir dans son ignorance de la vie, du monde et de ses malices ? On crie au danger, mais on se garde de le faire connaître dans sa nature ; on prononce son nom, mais on ne le dénonce pas clairement ; on se contente souvent d'un déluge d'exclamations. Tous, nous vivons entourés d'écueils ; dangers pour le corps, dangers pour l'âme, les uns et les autres nous accompagneront jusqu'à la mort. Nul n'arrivera à éloigner tous les récifs. Le rôle de l'éducateur, parents et maîtres d'école, est d'abord de faire connaître le danger sans le diminuer ni l'exagérer, puis d'indiquer la conduite à tenir dans le péril. Il est mauvais, le système de ceux qui veulent cacher le mal, espérant que l'ignorance empêchera les chutes. Quand l'enfant est appelé à vivre dans un milieu dangereux, il faut l'en avertir, car un mal regardé bien en face est à moitié vaincu, tandis que ces demi-mystères dont on entoure trop souvent le danger ne font qu'exciter la curiosité et augmenter les chutes.

Il est encore d'autres exagérations, plus stupides, mais non moins réelles. C'est ainsi que tels parents, qui n'envisagent que les méfaits des mauvais livres, interdisent toute lecture à leur enfant, sûrs de ne pas le voir se pervertir par la littérature. Erreur ! Un esprit ouvert ne se soumettra pas à une interdiction absolue et, pour remplacer la nourriture intellectuelle qu'on lui refuse, s'emparera avidement et surtout indistinctement de tous les livres. Un choix judicieux aurait abouti à une formation sérieuse ; une trop grande sévérité produit le désordre. Le plaisir du fruit défendu et l'esprit de contradiction se prévalent des excès de zèle pour se permettre ce qu'une sage modération aurait prévenu.

Si, parfois, il faut corriger sévèrement, combien plus souvent il faut agir suavement. Il est même des cas où l'on doit se souvenir de cette parole de saint Vincent de Paul : « Il est des maux qu'il faut

souffrir, surtout si le remède devait en amener de pires. » Educateurs, ne l'oublions pas, la modération est aussi nécessaire que l'énergie de la volonté.

TH. BOSSEL.

Quelques études sur l'orthographe des écoliers

(Suite.)

Maintenant, comparons les progrès individuels accomplis dans chaque orthographe. Pour cela, j'extrais de mes notes quelques chiffres caractéristiques :

Orthographe usuelle	Orthographe grammaticale
70 %	25 %
88 %	0 %
7 %	45 %
50 %	50 %
75 %	75 %
57 %	58 %
34 %	63 %
41 %	72 %
60 %	40 %

Ces chiffres présentent encore des résultats inattendus et surprenants. Si, dans quelques cas, il y a égalité de progrès ou à peu près, dans d'autres cas, plus nombreux, l'inégalité est énorme et provient tour à tour de la supériorité écrasante de l'une ou l'autre orthographe. C'est ici qu'apparaît tout l'intérêt de la mesure du progrès. Notre curiosité est éveillée au vu de tels résultats. Nous voudrions connaître le pourquoi de ces différences. Peut-être qu'en les mettant en corrélation avec ce que nous savions déjà par ailleurs des particularités individuelles, nous arriverions à quelques éclaircissements. En tout cas, les pourcentages de progrès pourraient être le point de départ d'une étude de l'aptitude à l'orthographe. Si les dictées nous dévoilent les valeurs et les inégalités d'aptitude, elles ne les expliquent pas. Pour cela, il faudrait partir des indications sûres de la psychologie générale, imaginer ensuite une foule d'expériences qui viendraient confirmer nos hypothèses, les détruire ou faire ressortir l'influence d'un facteur encore insoupçonné, et l'on découvrirait peut-être finalement qu'il y a une faculté essentielle, un élément dont l'imperfection ou la vitalité produisent parallèlement la faiblesse ou la force de l'aptitude considérée.

Enfin, puisque la série A a été dictée à trois intervalles égaux, il est aussi possible de voir comment les élèves progressent d'une fois à l'autre. A ce point de vue, ils se révèlent aussi très différents les uns des autres. On trouve d'abord la catégorie des *réguliers* dont